



~~BAE~~

"CONFIDENTIEL"

RP Nr. 10/88

Santiago du Chili, le 13 octobre 1988

A propos du plébiscite au Chili

Dans la nuit du 5 au 6 octobre, à 2 heures 38, le Ministre de l'Intérieur, Sergio Fernandez, mettait un point final à l'attente de millions de Chiliens en reconnaissant que le "non" à la candidature du Général Pinochet à la présidence de la République pour la période 1989 - 1997 l'avait emporté sur le "oui". Cette communication n'était que formelle; en effet le Gouvernement avait pratiquement reconnu sa défaite lorsque, 50 minutes auparavant, le Sous-secrétaire du même Ministère, Alberto Cardemil, avait annoncé les résultats du troisième décompte électronique qui laissait clairement apparaître la victoire des opposants à Pinochet.

S'il est vrai que la roue de l'histoire ne cesse jamais de tourner, le 5 octobre 1988 restera gravé dans la conscience des Chiliens. Au matin du 5 ils se sont rendus dans les locaux de vote en un ordre impressionnant, sans matériel de propagande politique qui put trahir leur choix, comme on le leur avait demandé tant du côté gouvernemental que des partis politiques. Par une chaude journée de printemps (la neige tombait pourtant à Punta Arenas, la capitale du Sud austral) ils ont attendu, en file, calmement et avec bonne humeur, de pouvoir déposer leur bulletin dans l'urne. Les observateurs étrangers présents dans le pays (parlementaires, Fernando Volio, rapporteur de l'ONU pour les droits de l'homme au Chili et plus de 1'000 journalistes étrangers), ainsi que les diplomates en poste à Santiago ont tous loué le remarquable sens civique des Chiliens. Et pourtant les prévisions les plus pessimistes n'ont pas manqué quant à un éventuel report du plébiscite. Le Département d'Etat américain n'avait-il pas convoqué l'ambassadeur chilien le jour précédent pour lui signifier qu'il disposait d'antécédents crédibles à ce propos. Cette démarche jette une lumière guère favorable sur la diplomatie américaine, capable d'accumuler un grand nombre d'informations, mais coupable de ne pas savoir les synthétiser. Reporter le plébiscite, sous prétexte que le "non" allait l'emporter, était tout simplement impossible, car le Président eut perdu toute crédibilité à l'égard de ses partisans, et à plus forte raison de l'opposition et de l'étranger. De plus, et aussi étonnant que cela puisse paraître la marine et l'armée de terre, Pinochet en tête, croyaient fermement gagner le plébiscite. Au sein de l'aviation et de la police, si l'on peut en juger par les réactions de leur commandant en chef alors que le "non" apparaissait vainqueur, on n'excluait pas que le Gouvernement puisse être battu.

- 2 -

Le déroulement remarquable du plébiscite et le fait que le Gouvernement n'a pas cherché à frauder les résultats ont rendu presque superflu le décompte électronique de l'opposition. Mais peut-être est-ce l'existence même de celui-ci qui a permis que ceux-là ne soient pas altérés. Le Gouvernement a remis sa démission à Pinochet qui a confirmé tous les ministres dans leur fonction.

Le 5, dès 22 heures et alors que le Gouvernement pressentait sa défaite, La Moneda était agitée par les allées et venues des membres du cabinet ministériel et de la Junte de Gouvernement. Pinochet ne quittera pas le palais cette nuit-là et ne se manifesterà pas durant la journée du 6. Dans la soirée, à 21.30 heures, il apparut sur les écrans de télévision en grand uniforme de capitaine général de l'armée. De sa voix rude et autoritaire il félicita le peuple chilien pour sa maturité politique et admit la victoire du "non", promettant toutefois que les articles transitoires de la constitution de 1980 seraient appliqués scrupuleusement (en clair qu'il ne transmettra le témoin au futur président qu'en mars 1990). Pas un mot sur l'opposition, sur la manière dont il compte mettre en oeuvre les articles transitoires de la constitution qui l'obligent à organiser le 14 décembre 1989 l'élection d'un président, sans restrictions quant au nombre de candidats, et du Congrès formé de deux chambres, la "Camara de disputados" et la "Camara de senadores".

Plus étrange encore, voire insolite, est apparue l'intervention du Ministre de l'Intérieur, Sergio Fernandez, le 7 octobre. Durant un quart d'heure il a tenté de faire croire à un pays incrédule que le Président Pinochet, avec 43 % des voix obtenues après 15 ans de pouvoir, disposait en fait de la majorité dans le pays; les 55 % de l'opposition ne doivent-ils pas être divisés en autant de partis qui la conforment? Cette arithmétique de mauvaise foi (les partisans de Pinochet sont loin d'être unis) et le manque de sens politique de Fernandez n'ont même pas convaincu les partisans du "oui" qui aujourd'hui réclament sa tête. Durant ces deux jours, l'opposition avait lancé de nombreux appels au calme et invité ses adhérents à ne pas se laisser provoquer.

La défaite de Pinochet obéit à plusieurs causes:

- Appui ambigu des chefs d'entreprise qui n'ont pas fait profiter les travailleurs des fruits de la croissance. A l'exception de peu d'entre eux, les chefs d'entreprise ont toujours vu en la main d'oeuvre une marchandise que l'on s'efforce d'obtenir au coût le plus bas. Le contraste entre l'accroissement des bénéfices des entreprises en 1986 et 1987 et la stagnation des salaires réels plus modestes est parfois criant.
- Les violations aux droits de l'homme et les problèmes de politique extérieure que connaît le Chili. Nombreux sont les Chiliens qui sont fatigués de voir leur pays être traité en paria de la communauté internationale.

- 3 -

- L'aspiration à une démocratie pleine, un sentiment très fort, notamment chez les jeunes. Comme l'a affirmé Carolina Toha, fille de José Toha, membre du Gouvernement Allende: "J'ai 21 ans; j'ai donc vécu les 2/3 de ma vie sous Pinochet".
- La personnalité de Pinochet. Un autre candidat, civil par exemple, eut pu obtenir un meilleur résultat.
- De manière générale une mauvaise prise en compte des sentiments réels des Chiliens. Pinochet vit entouré de personnes dont la tâche principale est d'interpréter les désirs du maître et non de le conseiller.
- Une utilisation maladroite de l'espace publicitaire de 15 minutes réservé chaque jour à la télévision aux partisans du oui et du non. Il ne suffisait pas de rappeler les vices de l'Unité populaire pour rendre crédibles les vertus de l'actuel Gouvernement. Le "oui" a trop fait usage d'affirmations tendancieuses et brossé un panorama apocalyptique, en cas de victoire du "non", ce qui a eu pour effet de le rendre triste, peu attractif et constamment sur la défensive. Le "non" a par contre su vendre un message d'espérance, juvénile et d'un optimisme débordant.

Le calme dans lequel s'est déroulé le plébiscite a été salué à leur façon par les valeurs boursières qui, après avoir chuté le 6, se sont immédiatement reprises par la suite. Le Chili connaît un calme remarquable, les affaires suivent leur cours, aucune panique financière a suivi la victoire du "non" (le cours du dollar informel a baissé à un niveau propre à décourager toute spéculation).

Les partisans du "non" ont eu l'occasion de manifester leur joie lors d'une fête à laquelle étaient accourus 300'000 à 600'000 personnes. Santiago et les grandes villes de province ont laissé éclater leur joie au cours de manifestations qui n'ont pas dégénéré (les agressions dont ont été victimes certains journalistes, le 6 au soir, doivent être relativisées et n'altèrent pas ce constat général). Ceci, il faut le reconnaître, est dû aux appels au calme et à la modération lancés par les chefs de l'opposition, le démocrate-chrétien Patricio Aylwin en tête. Il est souhaitable que le passage à la pleine démocratie, tel qu'il est prévu par la constitution se fasse sans heurts. Le Président devra cependant adopter une attitude moins bornée que celle de son Ministre de l'Intérieur et à tout le moins dialoguer avec l'opposition, faute de vouloir négocier avec elle. Sinon les éléments les plus durs, regroupés dans la "Izquierda Unida", qui ont déjà exigé le départ immédiat de Pinochet et la formation d'un gouvernement provisoire, trouveront des oreilles complaisantes au sein d'une population frustrée que rien n'ait changé après le 5.

L'Ambassadeur de Suisse



(S. Meili)